

COMMENT INTÉGRER LES RISQUES CLIMATIQUES DANS SON SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES ?



Durabilité

Bulletin de participation sur www.caritat.fr



Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Pôle risques, investissement, directeur, manager, collaborateur, actuaire, ou toute personne des sociétés d'assurance et de réassurance, des institutions de prévoyance, des mutuelles, de l'intermédiation, souhaitant développer sa compréhension des risques climatiques et sa sensibilité sur les enjeux climatiques.

Pour obtenir quoi ?

Renforcer sa compréhension des enjeux climatiques et leurs gestions au sein du cadre de gestion des risques de votre entreprise.

Quels objectifs pédagogiques ?

Maitriser les obligations réglementaires en matière de risques climatiques et les évolutions opérationnelles associées.

Disposer d'outils pour démarrer ou perfectionner l'intégration des risques climatiques dans la gestion des risques et l'ORSA.

Être capable d'intégrer les risques climatiques à votre cartographie des risques et aux scénarios ORSA.

Quelles méthodes mobilisées ?

Pour apprendre de nouvelles notions et se les approprier, il est important d'être acteur de sa formation. C'est pourquoi, nous alternerons des séquences théoriques avec des séquences de mise en pratique ou de jeux collectifs.

Grâce au support, et à l'application concrète réalisée en fin de formation, vous repartirez avec un ensemble de notions et d'informations clés pour mettre en place ou perfectionner le processus d'amélioration continue d'intégration des risques climatiques dans votre pôle ou dans votre structure.

Quels sont les prérequis ?

Aucun.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qu'allez-vous apprendre ?

1. Appropriation des risques climatiques

- Éléments de contexte basés sur les rapports du GIEC
- Définition et illustration des différents risques climatiques
- Compréhension des liens existants entre les différents risques

Exercice collectif favorisant l'appréhension des enjeux et de l'imbrication des risques associés

2. Les risques climatiques appliqués à l'assurance

- Présentation macro du panorama réglementaire
- Le règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)
- Le règlement Taxonomie
- La directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)

Exercice collectif de construction d'une chaîne de valeur et d'analyse des matrices de double matérialité

3. Focus sur les enjeux et les risques associés au secteur de l'assurance

- Les enjeux et risques associés au secteur de l'assurance
- Les étapes clés de la gestion des risques
- Focus sur l'identification des risques climatiques dans la cartographie des risques
- La fonction gestion des risques et lien avec CSRD
- Solvabilité II et ORSA

4. Outils pour démarrer ou perfectionner le processus d'intégration des risques climatiques

- Les différentes pistes possibles
- Les principes d'une démarche itérative et progressive

Exercice collectif de mise en pratique

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qui anime cette formation ?

Isabelle DELESTRADE,

Diplômée de l'Euria (Euro-Institut d'Actuariat) de Brest, Isabelle DELESTRADE est Directrice en Risk Management et Développement au sein de Périclès Actuariat. Forte d'une vingtaine d'années d'expérience, elle a développé une expertise sur les problématiques de l'ensemble des piliers de Solvabilité 2 au sein d'Allianz France puis sur des projets d'accompagnement en gestion des risques et audit interne au sein de Périclès Actuariat.



Hélène LANIER,

Diplômée de Sciences Po Bordeaux et d'HEC, Hélène a développé une connaissance de la réglementation de la distribution des produits financiers au sein de l'ACPR puis de la Banque de France. En tant que directrice générale du think tank 2 degrees investing initiative, Hélène a ensuite approfondi sa connaissance de la réglementation finance durable en particulier sur la CSRD et les plans de transition, grâce à une coopération avec la commission européenne au sein de la plateforme européenne de finance durable. Elle accompagne depuis des institutions financières dans l'élaboration de contrats d'assurance durables, de labellisation de produits financiers et de mise en conformité. Hélène pilote l'offre finance durable du cabinet Périclès.



La formation en pratique...

Quand et où ?

20 novembre 2026

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
6Madeleine, Paris 8°

Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.

Cette formation est proposée en partenariat avec

